



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du 20 décembre 2005
Bâtiment A2 – Salle 5/11**

24 présents, 12 représentés, 1 excusé, 9 absents

Présents : Bidaine Benoît, Brugmans Nathanaël, Collinet Odile, Cusumano Christophe, de Langlois Charles, de Wergifosse Marc, Decleves Pierre-Olivier, Gelmini Christophe, Genin Céline, Maryse Goret, Haccour Steve, Leboutte Jérôme, Lecomte Valentine, Lesuisse Thomas, Memeti Kastriot, Neyrinck Roland, Piette Geoffrey, Ramquet Stéphane, Rassa Rafik, Renoy Quentin, Schroeder Nicolas, Tornabene Aude, Wenric Laurent, Wolfs Joffrey.

Représentés : Coopmans Maxime (par R. Rassa), Delansnay Martin (par J. Leboutte), Donfut Jean-François (par G. Piette), Elise Franssen (par N. Schroeder), Lambotte Franck (par T. Lesuisse), Laungani Alexis (par C. Gelmini), Leclerc Maxime (par J. Wolfs), Mercenier Bastien (par B. Bidaine), Ong Julie (par C. Cusumano), Hélène Orban (par O. Collinet), Rapaille Marie (par N. Brugmans), Samedi Jean-Philippe (par R. Neyrinck).

Excusé: Renson Marc.

Absents: Ait Hmad Aziz, Alexandre Ariane, Azzolini Samuel, Bertin Thomas, de Pasqual Aurélie, Halin Cédric, Leclerc Marc, Masset Anne, Orban Catherine.

Extérieurs: Edouard Geuten, Jérôme Nokerman, Jean-Yves Pirenne.

1. Ordre du jour

- 1.OJ
- 2.Démissions
- 3.Approbation du PV
- 4.Elections aux conseils de Fac
- 5.Motion sur l'avenir de l'enseignement supérieur
- 6.Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres
- 7.Rapport de la commission paritaire
- 8.Budget

Valentine Lecomte demande si l'on peut déplacer le point 6 à la place du 4 afin de pouvoir assister à la discussion de ce point qui l'intéresse particulièrement.

Pour satisfaire à sa demande mais en tenant compte du fait que le point 6 n'est plus d'une actualité brûlante, il est remonté en 5.

Insertion d'un point 7' : compte-rendu par Benoît Bidaine de la réunion des divers représentants étudiants.

2. Démissions

Pas de démissions.

3. Approbation du PV

Christophe et Geoffrey mettent en question le fait que le bâtiment B8 sera détruit et demandent à savoir d'où vient l'information.

Jérôme affirme qu'il la tient de Willy Legros.

Christophe et Geoffrey rectifient l'information : le bâtiment ne sera pas détruit mais affecté aux étudiants.

Christophe signale que par son intervention pour les conseils de fac il désirait uniquement souligner qu'il serait nécessaire d'avoir les noms avant l'assemblée.

Rafik signale une série d'annotations qui lui ont été transmises par Benoît. Celui-ci estime qu'il n'est pas nécessaire de les relire mais souligne évidemment qu'il désirerait qu'il soit tenu compte de celles-ci. Il insiste cependant sur le fait qu'il n'a pas affirmé que les « étudiants s'en fichent des autres facs » mais qu'il a indiqué que pour l'instant cela n'était pas dans leurs intérêts mais qu'à terme, ils y arriveront.

Geoffrey indique que les PV pourraient être plus courts. Cela est plus pratique à consulter, plus facile à rédiger et plus exact.

Nathanaël et Jérôme font remarquer qu'il est intéressant d'acter l'ensemble car cela permet de retracer le cours des discussions en gros.

Odile et Rafik proposent d'avoir à l'avenir une version résumée en plus du PV « détaillé ».

Proposition acceptée à l'unanimité.

4. Elections mandats externes.

Thomas fait remarquer que le service juridique de l'université n'a toujours pas envoyé la liste des sièges à pourvoir. Afin de ne pas rester paralysés, il propose d'élire au moins une personne dans chaque section.

Les organes concernés sont les suivants: CIUF, Conseil d'Académie ; 48 FM ; Restos ; Réseau des bibliothèques ; Institut supérieur langues vivantes ; Bâtiments ; Cifen ; Commission électorale (5).

Benoît demande s'il ne faut pas quelqu'un pour les centres sportifs. Thomas indique qu'ils font cela de manière autonome.

Quentin demande ce qu'il en est des presses de l'université. Geoffrey indique que les presses sont une firme dont l'ULg est actionnaire. Il n'y a pas d'étudiants là, sauf l'année passée par une mesure exceptionnelle.

Thomas : comité de pilotage de la 4e institutionnelle ?

Geoffrey : coopération au développement (ACDLg) ?

Elections

CIUF : Christophe Gelmini se présente. Il est élu avec 4 abstentions.

Conseil d'Académie : Laurent Wenric se présente. Il est élu à l'unanimité

48 FM : Nathanaël Brugmans, Aude Tornabene, Thomas Lesuisse, Maryse Goret, Stephane Ramquet et Jérôme Leboutte sont candidats. Ils sont tous élus avec une abstention.

Restos U: note: ce poste demande notre attention, en effet, le plat de 2 euros va passer à 2,50 €. Rafik Rassaa se présente. Il est élu à l'unanimité.

Réseau des bibliothèques : Philosophie et lettres :

Nicolas Schroeder et Jean-Yves Pirenne se présentent. Le vote secret est demandé. Les deux candidats sortent pendant le vote.

20h07 – Arrivée de Kastriot Memeti

Jean-Yves Pirenne	17
Nicolas Schroeder	14
Abstentions	5

Sciences de la vie : Aude Tornabene se présente. Elle est élue à l'unanimité.

Sciences techniques : Marc Leclerc se présente. Il est élu à l'unanimité.

Bibliothèque Léon Graulich : faute de candidat, Cédric Halin, occupant jusque là le siège à titre provisoire, est désigné.

Institut supérieur langues vivantes : Laurent Wenric se présente. Il est élu à l'unanimité.

Commission des Bâtiments : Jérôme Nokerman se présente. Il est élu à l'unanimité.

CIFEN: ce conseil souhaiterait accueillir des étudiants en agrégation. Il en faudrait plus d'un; le nombre de 17 est évoqué sans beaucoup de certitude... Il s'agirait de faire passer le message.

ACDLg : Nicolas Schroeder, Quentin Renoy, Maryse Goret, Aude Tornabene, Nathanaël Brugmans se présentent. Ils sont élus à l'unanimité.

Conseil Supérieur de l'Informatique : il manque quatre personnes. Edouard Geuten se présente et est élu à l'unanimité

Commission électorale (5) : Quentin Renoy se présente et est élu à l'unanimité.

Quentin indique que ce dossier est brûlant, qu'il faut intervenir le plus vite possible.

Jérôme Nokerman se présente et est élu à l'unanimité.

Conseils de Facultés:

Nathanaël demande qu'il y ait toujours un feed-back au niveau de la FEDE pour les réunions menées par les représentants.

Roland fait remarquer que leur liste de représentants n'a pas été transmise ce qui a eu la conséquence ennuyeuse de les empêcher de siéger.

Liste des étudiants fac HEC-école de gestion (acceptée à l'unanimité)

5. Problème de la bibliothèque générale.

Explication par Nicolas des problèmes rencontrés et de leur résolution.

Invitation à développer le dossier bibliothèques en recherchant de l'information.

Quentin indique qu'il a appris lors de son mandat au conseil technique que le problème du prix des ouvrages était vraiment majeur. Le problème étant très complexe, les achats se faisant par groupe.

Christophe souligne qu'un problème de communication entre le recteur et les étudiants a été mis en avant ici. Celles-ci pourraient être contournées par l'emploi du « blog » du recteur.

Benoît souligne qu'un premier pas a été fait par les autorités académiques : un budget de 1.200.000 euros a été libéré sur cette question-ci. Pour l'avenir, il faudra mettre les quatre responsables bibliothèques sur cette question. La question des communications est un malentendu où le recteur charge exagérément les étudiants.

Rafik : Il faudrait un vrai lieu où ces informations circulent.

Quentin souligne que d'une manière générale, les étudiants doivent toujours être là lors de réunions et de décisions. Sinon pour tout dossier suivant, on pourrait leur reprocher leur absence et les écarter sous ce prétexte.

Christophe : Il faut que les relations et les échanges se mettent en place.

Geoffrey : C'est vrai que l'université se rabat souvent sur les étudiants quand quelque chose rate, il ne faut pas trop s'en faire.

Nicolas réitère son invitation à récolter des informations sur les bibliothèques.

6. Motion sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

Jérôme rappelle qu'une invitation a été lancée à tous les membres d'AG pour former la commission enseignement : un dossier documentaire a notamment été envoyé (comportant des textes du CREF, du Soir, de l'APED, une pétition de l'ULB, ...). Tous ces textes parlent du sous-financement de l'enseignement et le petit re-financement du décret Dupuis ne suffit visiblement pas.

La structure du texte : problèmes rencontrés, objectifs de l'enseignement, trois mesures proposées. Il y a une réflexion sur la qualité de l'enseignement, l'encadrement, la recherche et le coût des études plus précisément en tant qu'étudiants.

La raison majeure de cette démarche est que le dossier revient fréquemment. Beaucoup de gens tiraient la sonnette d'alarme il y a deux ou trois ans. Sans qu'une solution à long terme n'arrive, on voit que l'on parle de moins en moins de cette problématique. Il s'agit donc également de remettre ces questions sur l'avant de la scène.

Questions de l'assemblée sur la « destination » de ce texte,

Jérôme : Il n'a pas d'objectif particulier : envoyé aux médias, carte blanche, ...

Rafik : C'est aussi une manière de donner une position et éventuellement cela permettra de dégager des priorités, d'établir une sensibilisation.

Quentin : On pourrait parler d'avantage des bourses.

Benoît : Les médias c'est bien mais il faudrait s'y faire oublier à cause des bibliothèques.

Propositions de points à ajouter au texte:

- Bourses : meilleure distribution
- Augmentation des montants
- MI : expliquer les critères d'attribution
- Parler en tant que représentants et non en tant qu'étudiants
- Biblio. Souligner l'ouverture du recteur.
- Evoquer des solutions comme étant meilleures que d'autres et non uniques

Christophe se propose de faire une question sur l'auto-évaluation.

Proposition de vote de Jérôme : cette motion (+ amendements) est un accord de principe de l'AG et servira de base aux travaux de la commission enseignement.

Proposition acceptée.

Pour	24
Abstentions	7
Contre	2

7. Compte-rendu de la commission paritaire

Geoffrey : Rien de particulier, tout ce qui a été décidé au niveau de l'AG est respecté. Les bureaux seront ouverts de 8h à 17h, on peut voter partout, il y aura une heure de suspension de cours et un appel des professeurs, 4 élus autonomes pour l'institut de socio. La Fédé peut insérer des tracts pour inviter les étudiants, des panneaux d'affichage électoral seront mis à disposition. Attention, vote par fac, donc quorum de 25% par faculté. Un second tour sera organisé dans les facs n'ayant pas atteint le quorum.

7'. Compte-rendu de la réunion entre représentants étudiants à l'initiative de Benoît Bidaine.

Explication du système sur base des power-point : structuration du mouvement étudiant, ses objectifs. Objectif : deuxième rencontre dans le semestre suivant pour voir si cela a avancé.

Geoffrey : ennuyeux : certaines facs n'ont pas été prévenues.

Benoît affirme qu'il en tiendra compte et améliorera encore la communication.

8. Budget :

Thomas : contrairement à ce que nous pensions, nous n'avons pas le droit de choisir notre budget : une enveloppe fermée vient de l'ULg et nous devons nous débrouiller avec cela. Tout a été budgétisé, nous sommes en équilibre pour cette année.

Les subsides aux cercles ont été sortis de nos frais de fonctionnement, ce qui est positif, ainsi ils ne dépendent pas de l'équilibre financier de la FEDE.

Certifié conforme et approuvé par l'Assemblée Générale du ___/___/2006

*Rafik Rassaa,
Président de l'Assemblée Générale*

*Nicolas Schroeder,
Secrétaire Fédé*